

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-527396

 **MUPRAS**
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

60923

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : **5574**

Société : **RAN**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **BENNI'S Nezgues**

Date de naissance : **27/08/1961**

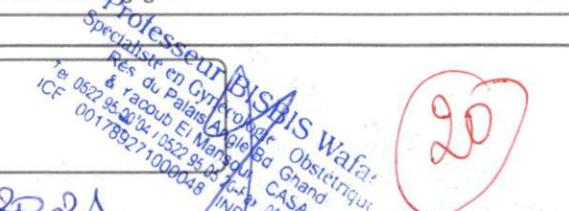
Adresse : **Rue EL Naouar Im 9 # 5 Bd Chouïd'**

Tél. : **6611858964**

Total des frais engagés : **Dhs**

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **04/02/2021**

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection gynécologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

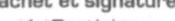
EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourmeleur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA LAFIA Mme LAKHSASS TABBAR LAFIA 113, Bd Yacoub El Mansour - Casablanca Tel: 0522 36 75 51	04/02/2021	539,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire de Radiologie	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>CENTRE DE PATHOLOGIE MÉDICALE DR BOUTAH - Laboratoire de Radiologie et Laboratoire d'Anatomopathologie et Clinique Pathologique 89, Rue Ar-Ramamai Mers Sultan Casablanca - Tél. 05 22 29 106 - 02 21</i>	10.02.21	F.C.V	200.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	


RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>																
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>																
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>																
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																			
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td colspan="2">D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">G</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>			H		25533412	21433552	D		00000000	00000000	G		00000000	00000000	B		35533411	11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
H		25533412	21433552																	
D		00000000	00000000																	
G		00000000	00000000																	
B		35533411	11433553																	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>																
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>																

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

شرقاً
PHARMA
Mme LAK
213

JE L'ORIENT
SI TABBARA Latif
El Mansour - Casablanca
tél: 0522 36 75 51

Casablanca, le

04/02/2021

13,10

Des Jeunes Naushe

Relaxol 2 cp/c

Ainond

PER.REF.
01-02-2018
2023RELAXOL 500MG/2MG
CP B20

P.P.V: 53DH10

97,10 x 4
300 x 20 Jours

1800 15 x 10 Jours

1800 2 x 1 Semaine x 6 mois

98,00 Bissel 20/10 x 8 Jours

1400

إقامة القصر زاوية شارع غاندي ويعقوب المنصور عمارة D الطابق الأول - الدار البيضاء - المأتف: 20 - 05 22 95 00 04 - 05 22 95 05 20

Résidence du Palais, angle Bd Ghandi & Yacoub El Mansour. Im D. Appt n° 2, 1^{er} étage - Casablanca

Tél.: 05 22 95 00 04 / 05 22 95 05 20 - E-mail: dr.bisbis@gmail.com

INPE : 091029108 - Patente : 34836020 - IF : 40164876 - ICE : 001789271000048

Lot:



006

PPC:

2023-04

97,00 Dhs



Lot:



006

PPC:

2023-04

97,00 Dhs



Lot:



006

PPC:

2023-04

97,00 Dhs



Lot:



006

PPC:

2023-04

97,00 Dhs



21C 064

04.02.21



CENTRE DE PATHOLOGIE MERS SULTAN

Dr BOUTAYEB Loubna

Médecin spécialiste en Anatomie Pathologique

Diplômée de l'hôpital universitaire Joan XXIII Tarragone Espagne

DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Nom et prénom : Bennur Noorghoo

Age 59

Médecin prescripteur : Dr B. B. B.

Date de prélèvement : 04/02/2024

Antécédents :

Siège de prélèvement : Feu sous couvert

Renseignements cliniques / paracliniques :

Signature et cachet :

CENTRE DE PATHOLOGIE MERS SULTAN
Dr. BOUTAYEB Loubna
Médecin Spécialiste en Anatomie
89 Rue AL Banfsaj 2 Etage (Angle Bd Zerkouni et rue Al banafsaj) Mers sultan - Casablanca
Tél : 05 22 29 75 05



CENTRE DE PATHOLOGIE MERS SULTAN

Dr BOUTAYEB Loubna

Médecin spécialiste en Anatomie Pathologique

Diplômée de l'hôpital universitaire Joan XXIII Tarragone Espagne

CASABLANCA. LE 08-02-2021

RECU LE 04-02-2021

AGE : 59 ANS

ORGANE : COL UTERIN

M^{ME}: BENNIS NOUZHA

MEDECIN PRESCRIPTEUR : Dr BISBIS

REF: 21C064

Nature du prélèvement : FCV monocouche.

Renseignement clinique : FCV monocouche.

Le prélèvement examiné après centrifugation et étalement montre une population faite principalement de cellules parabasales et basales sans anomalie morphologique. A ces éléments se mêlent quelques cellules endocervicales normales. Le fond comporte de rares polynucléaires neutrophiles. Il n'est pas vu d'agent pathogène.

Conclusion :

- Frottis représentatif.
- Frottis de ménopause atrophique.
- Absence d'agent pathogène.
- Absence de cellule évocatrice d'une lésion intra-épithéliale.

*Centre de Pathologie Mers Sultan
Dr. BOUTAYEB Loubna
Médecin Spécialiste en Anatomie
et Cytologie Pathologiques
89 Rue Al Banafsaj 2 Etage (Angle Bd Zerkouni et rue Al banafsaj) Mers sultan –Casablanca
Tél : 05.22.29.75.05 - Email : centre.pqthologiemerssultan@gmail.com*



CENTRE DE PATHOLOGIE MERS SULTAN

Dr BOUTAYEB Loubna

Médecin spécialiste en Anatomie Pathologique

Diplômée de l'hôpital universitaire Joan XXIII Tarragone Espagne

CASABLANCA. LE 04-02-2021

Nom et prénom : BENNIS NOUZHA

FACTURE N°21/158

Nature du prélèvement	montant TTC
Frottis cervico-vaginal	200dh

Arrêtée la facture à la somme de deux cent dirhams.

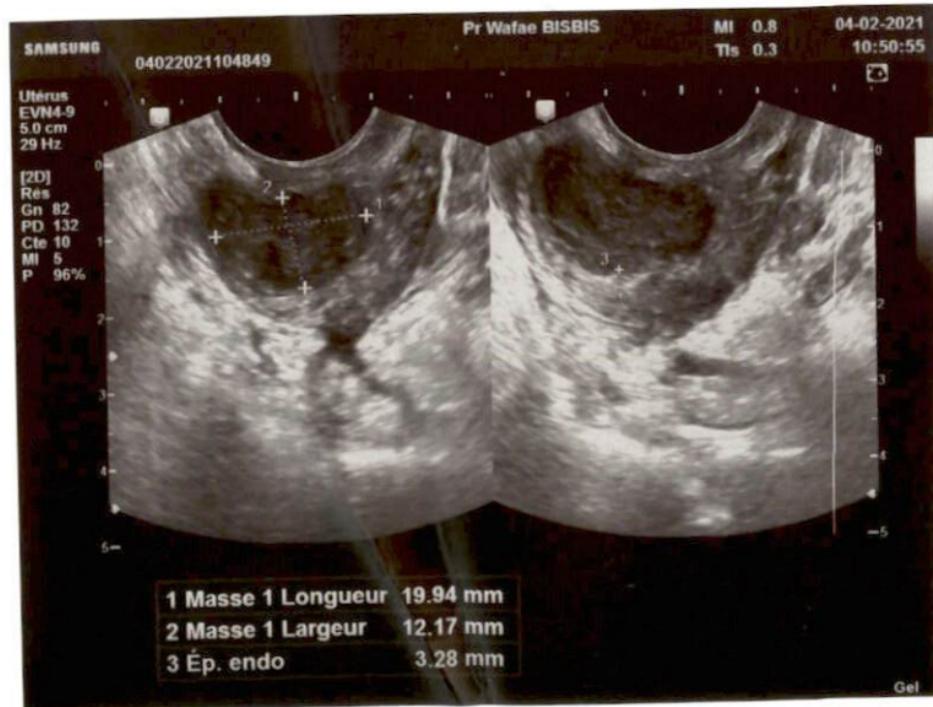
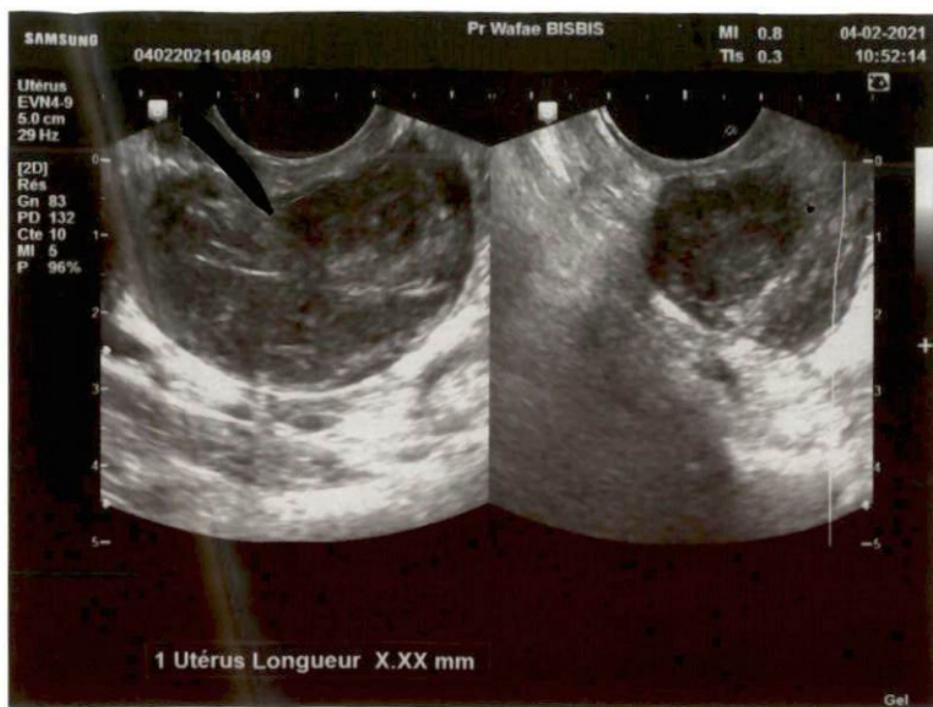
Signé : Dr Loubna Boutayeb

CENTRE DE PATHOLOGIE MERS SULTAN
Dr. BOUTAYEB Loubna
Médecin Spécialiste en Anatomie
et Cytologie Pathologiques
89 Rue Al Banafsaj 2 Etage (Angle Bd Zerkouni et rue Al banafsaj) Mers sultan –Casablanca
Tél : 05.22.29.75.05 - Email : centre pqthologiemerssultan@gmail.com

INPE 091207944

ICE 000115371000041

PATENTE N° 34293466 IF 15247249



Casablanca, le

04 / 02 /2021

ECHOGRAPHIE PELVIENNE

Nom et Prénom : Mme BENNIS NOUZHA

Indication : Echographie sus pubienne et endo vaginale

Examen réalisé avec un appareil samsung-medison H60

mis en service le 20/10/2016

Vessie : peu pleine

Utérus siège d'un petit myome antérieur type 2-5 de 2 cm

Ligne de vacuité fine

Endomètre épaisse à 3,3 mm

Ovaires vus de taille réduite

Absence de MLU ou annexielle.